ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».
La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.
Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.
La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

Appareils de levage

Accès installés à demeure
• Accès au(x) poste(s) de conduite
• Accès au(x) support(s) de l'appareil
• Autres accès pour entretien, vérification
Chemin de roulement - Supports
• Voie de roulement, rails
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations
• Assise, scellement, appuis
• Butoirs, amortisseurs
• Ancrages, amarrage, haubanage
• Mise à la terre de la voie
Châssis - Ossature - Structure - Porteur
• Assemblages, liaisons, fixations
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts
• Mât(s), flèche, contre flèche
• Plaques de dérive
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets …)
• Chasse-objets ou dispositif équivalent
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien
• Lests ou contrepoids
Mécanismes
• Groupes motoréducteurs
• Treuil
• Systèmes vis/écrou
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne
• Système à ciseau(x)
• Autres organes de transmission et d'accouplements
• Freins des mouvements concourant au levage
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation
• Autres freins (2)
• Organes mobiles de transmission et leurs protections
• Mécanisme de réglage d'assiette
Suspentes - Tambours - Poulies
• Câbles – Chaînes – Sangles
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin
• Tambours – Poulies – Tourteaux
Dispositifs de préhension et support de charge
• Moufle – Crochet – Linguet de sécurité
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, …)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie
• Support de charge
• Habitacle, panier, nacelle
• Autres dispositifs de préhension
Equipement électrique
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, …)
• Equipements électriques
• Liaisons et raccordements
• Interconnexion des masses métalliques

Equipement hydraulique
• Equipements hydrauliques
• Liaisons et raccordements
• Niveaux - Pression
• Filtres
Equipement pneumatique
• Equipements pneumatiques
• Liaisons et raccordements
• Pression
• Filtres - Echappements
Equipement thermique
• Moteur
• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Protection des éléments mobiles du moteur
• Protection contre les brûlures (échappement, …)
Poste(s) de conduite
• Implantation
• Constitution, fixations, plancher
• Protection contre les chutes de hauteur
• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
• Protection contre les risques mécaniques
• Plate-forme rabattable
• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Siège et ceinture de sécurité
• Chauffage - Éclairage
• Condamnation d'accès (clé, code)
Organes de service
• Organe de mise en marche
• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organe de commande à action maintenue
• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Commandes à distance
• Autres organes de service (boutons poussoirs, …)
Dispositifs d'alerte et de signalisation
• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, …)
• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, …)
Affichage et consignes
• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Tableau des charges - Abaques
• Avertissements - Consignes
Dispositifs de sécurité
• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
Gestion des sources d'énergies
• Dispositifs de séparation / dissipation
Eclairage incorporé à l'appareil
• Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.